

DOSSIER N° DP 23211 22 D0005

dossier déposé le 01/12/2022 et complété le
12/12/2022

Dossier déposé affiché le 01/12/2022

de LES AMIS DU PATRIMOINE SAINT
MARCOI représentée par PRIOT Alain

demeurant 28 Rue de la Planchette
23200 SAINT-MARC-A-FRONGIER

pour Construction d'un four à pain

sur un terrain sis Route de Farges
23200 SAINT MARC A FRONGIER
cadastré AB9

SURFACE DE PLANCHER

Existante : 0 m²

Créée : 0 m²

Démolie : 0 m²

Le Maire,

Vu la demande de déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants,
Vu les articles L.111-3 à L.111-10, articles R.111-2 à R.111-30 du Code de l'Urbanisme,
Vu le règlement national d'urbanisme,
Vu la zone Hors partie actuellement urbanisée (HPAU),
Vu l'avis conforme favorable du représentant de l'Etat en date du 17 janvier 2023,

DÉCIDE

Article Unique : Les travaux décrits dans la demande susvisée sont autorisés.

Fait à SAINT MARC A FRONGIER

Le 18 Janvier 2023

Le Maire



Nota :

La présente décision est susceptible d'être assujettie aux taxes suivantes :

Type de taxe et participation	Taxe et participation	Commentaires
Redevance	Redevance d'Archéologie Préventive	Redevance d'Archéologie Préventive 0.4%
Taxe	Taxe d'aménagement départementale	Taxe aménagement départementale 2.5 %

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.